

Comment Cevibra adresse les impasses thérapeutiques

Par Laurence Bottero | 22/06/2018, 19:10 | 458 mots



(Crédits : DR.)

Le laboratoire, basé à Grasse, s'est spécialisé dans la mise sur le marché de produits répondant au traitement de maladies rares. La commercialisation récente d'une crème qui agit contre les contaminations cutanées liées au nucléaire confirme son positionnement de niche.

Les impasses thérapeutiques c'est ce phénomène peu connu qui se produit lorsqu'un patient ne répond pas aux médicaments de première, seconde et troisième intention. C'est alors vers des traitements disponibles à l'étranger qu'il faut se tourner. Et c'est exactement sur ce segment que s'est installé le laboratoire Cevibra, créé en 2006 par Stéphane Destaing à Grasse.

Contrats de fabrication

"Nous avons eu l'opportunité de développer une activité de mise sur le marché de produits répondant aux impasses thérapeutiques", explique Stéphane Destaing. Plus précisément concernant des maladies rares dont celles liées au système nerveux, à l'urologie ou à certains cancers.

En 2007, le laboratoire obtient l'Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU). Afin de sécuriser les approvisionnements et donc "pour un apport constant", Cevibra veut aller plus loin qu'importer des médicaments et signe alors des contrats de fabrication.

Si les impasses thérapeutiques concernent, selon les cas, 40 à 200 patients, le processus est rigoureux. C'est le médecin qui contacte l'ANSM, l'agence nationale de sécurité du médicament, qui à son tour se tourne vers Cevibra. Au laboratoire grassois ensuite d'entrer en relation commerciale avec les laboratoires étrangers.

A noter que Cevibra est le seul laboratoire français et indépendant à être installé sur cette niche, les deux autres concurrents existants étant anglais.

Produit de rupture

Mis en contact avec l'IRSN, l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, afin de valoriser un brevet développé par l'établissement, Cevibra a engagé deux années de R&D et près de 1 M€ d'investissements afin de mettre au point une crème qui traite les contaminations cutanées survenues en milieu nucléaire. Baptisée Calixarene, elle représente surtout un produit de rupture, les affections cutanées étant jusqu'à présent traitées via l'utilisation d'eau savonneuse.

Cevibra dispose ainsi d'une licence exclusive et mondiale. Calixarene agit en aspirant les atomes de plutonium, uranium, césium et cobalt et les évacue via un rinçage à l'eau. Ce qui la rend huit fois plus efficace que l'eau savonneuse. Elle évite le transfert des radioéléments dans le corps, limitant de fait les lourds traitements associés. Un tube de Calixarene permet de décontaminer les cheveux, le cuir chevelu et le corps ou une partie du corps.

Présentée lors du World Nuclear Exhibition qui se tient à Paris fin juin, Calixarene va être commercialisée auprès des acteurs du nucléaire, comme le CEA, EDF, Orano (ex Areva), l'ANDRA, l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs... Testée, il pourra être déterminé si il doit être fait des créations de stocks. Cevibra, qui emploie 35 personnes, réalise un chiffre d'affaires de 12 M€.